

## Environnement | Bassin versant de la Leyre: un phénomène de crues inédit qui appelle la prudence



**« Orages cévenols » sur les bassins versant du Ciron et de la Leyre... Telle est la comparaison du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne pour décrire le phénomène pluvieux d'une rare intensité qui s'est abattu sur ces deux vallées, les 10 et 11 mai dernier. En chiffres ce sont 160mm d'eau qui sont tombés en 36 heures, soit l'équivalent de 2 mois de précipitations. Une situation exceptionnelle et des dégâts importants sur le Val de l'Eyre, le Sud-Gironde et la Haute Lande. Le Président du Parc, Renaud Lagrave, a annoncé se rendre sur place lundi 18 mai prochain. Pour l'heure, en tout cas, la prudence est de mise notamment autour de la Leyre.**

Dans la très grande majorité des cas, les dépressions se déplacent d'Ouest en Est et donc, habituellement, se contentent de traverser Val de Leyre, Sud Gironde et Haute Landes. Mais les 10 et 11 mai, le phénomène pluvieux est resté bloqué au-dessus des bassins versants du Ciron et de La Leyre, de quoi provoquer des cumuls de grande ampleur en peu de temps, dans un contexte de nappes phréatiques saturées suite aux différents épisodes pluvieux de l'hiver et début du printemps.

### **« Le ciel nous est tombé sur la tête »**

Selon Laurent Degrave, technicien rivières du Parc, si l'ampleur de l'épisode connu les 10 et 11 mai, était inédite sur ce territoire, se sont en réalité deux phénomènes qui sont conjugués : « Il y a d'abord eu la remontée de la nappe phréatique qui était déjà très haute, quasiment à ras du sol avec les pluies importantes depuis décembre. Puis, très vite, le deuxième effet est arrivé derrière : le débordements des fossés et des cours d'eau » causant des écoulements de surface et des déversements qui se sont multipliés. Conséquence : des ruissellements puissants ont surgi dans les rues, des maisons ont été inondées, des infrastructures notamment des ponts, des édifices soutenant des pistes cyclables et des routes n'ont pas résisté.

A Salles, une des villes touchées dans le sud Gironde, le maire Luc Dervillé l'assure dans une vidéo sur la page facebook de la ville, tournée au côté de Laurent Degrave : « Le ciel nous est tombé sur la tête! Tous les quartiers de Salles ont été inondés, il n'y en a pas un seul quartier qui ait été épargné. » Côté routes : sur l'ensemble du département de la Gironde près de 90 routes ont été impactées par les fortes précipitations des 10 et 11 mai, et

plus d'une vingtaine coupées en raison de l'inondation des voies. Sur ces dernières près de la moitié se situent en Sud Gironde.

Si la décrue est désormais amorcée, Salles notamment, mais aussi Mios, Biganos, Le Teich et les communes de l'aval, se sont vues à nouveau particulièrement touchées, par « la montée vertigineuse de la Leyre », raconte le maire Sallois. En cause : la marée haute du mardi 12 mai en soirée et la l'arrivée des eaux dans les différents affluents qui sont eux-mêmes venus gonfler la Petite Leyre, la Grande Leyre et l'Eyre. « À Belin-Béliet, on a enregistré le 13 mai, sur l'échelle de référence du Pont de Mesplet, la cote de 2m40 », note la cellule de veille du Parc, menée par Laurent Degrave.

## Demandes de reconnaissance de catastrophe naturelle

« En plus des routes fragilisées, stations d'épurations, piscicultures, moulins, activités agricoles et autres équipements en fond de vallées ont pu être touchés. Des habitants ont également subi la montée des eaux sur certains secteurs, souvent loin des cours d'eau, nécessitant l'intervention solidaire de la cellule de crise mise en place par le Parc », précise ce dernier. Selon Laurent Degrave, « le principal travail à mettre en oeuvre maintenant c'est de travailler avec les communes à l'élaboration du dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle ». C'est en effet « cette reconnaissance qui permettra aux particuliers de faciliter leur relation avec les assurances », souligne quant à lui le Maire de Salles.

Mais le Parc travaille aussi dans le cadre de sa compétence GeMaPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) prise en charge très récemment, et accompagne les communes à la rédaction de ce document « qui est atypique pour toutes ces communes de la partie amont du Bassin (que ce soit côté Landes ou côté Gironde) car elles n'avaient jamais connu ces soucis là. C'est vraiment un événement inédit. » Et s'il faut pointer un responsable, pour Laurent Degrave, le changement climatique, n'est pas innocent. « Les anciens ont sans doute déjà vu des crues importantes mais sur des temps long, là, 36 heures c'est extrêmement rapide », pointe l'expert qui souligne d'une part la chance d'avoir un fleuve sans trop d'aménagements dans son lit majeur (ayant ainsi limité la gravité du bilan) et d'autre part la possibilité que ce genre d'événement pourrait se multiplier en parallèle de plus longues périodes de sécheresse...

## « Un impact plus fort que la tempête Klaus »

Dans un futur, espérons le plus proche, une fois la décrue achevée, le temps sera aussi à dresser le bilan : il faudra faire l'inventaire des dégâts, mettre en place des expertises sur les ouvrages d'arts, les ponts, les routes qui ont été coupées ». Mais sur la rivière également. « Demain nous aurons sans doute un fleuve qui aura énormément d'arbres en travers, des berges affaiblies, des glissements de terrains par endroits dans la vallée, un fleuve qui va peut-être s'être déplacé... Donc ça veut dire une rivière dangereuse. Je m'attends à un impact plus fort que la tempête Klaus en termes d'encombrement de la rivière ». Et qui dit rivière dangereuse dit prudence. L'inventaire doit être complet avant de nouveau autoriser l'accès à la rivière. Pêcher, faire du kanoé sur la Layre, on ne peut pas l'envisager, ça serait extrêmement dangereux de vouloir s'y aventurer » avertit Laurent Degrave.



Solène Méric

*Crédit Photo : PNR des Landes de Gascogne  
Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 15/05/2020  
[Url de cet article](#)*